

Hiérarchie policière et conseil de l'Ordre : traîtres au service de Macron !



Jour 41 de l'assignation à résidence.

Les ordres sont arrivés (du moins dans le Calvados – mais comment croire qu'un obscur fonctionnaire a pris la décision

sans s'être senti inspiré par les propos de Nunez, le neurone de Castaner, sur le confinement qui n'est pas une priorité dans les banlieues criminogènes) : du 23 avril au 24 mai, interdiction de s'en prendre aux wesh-wesh, à tous les clampins en djellaba, aux attroupements de muzz, au tapage nocturne de la rupture du jeûne ramadanesque.

Les forces du désordre peuvent intervenir dans les églises où cinq fidèles écoutent une messe, mais interdiction de rafaler les amendes quand il s'agit des fidèles de la religion de guerre, de haine et d'intolérance.

Mesdames, messieurs,

Vous trouverez ci-après les instructions de Monsieur le Directeur Départemental à **mettre en oeuvre durant la période du ramadan**, du 24 avril à/c de 5h09 jusqu'au 23 mai à 21h52. Vous en informerez les personnels placés sous votre autorité.

Sauf atteinte aux personnes ou atteinte grave aux biens (dégradations par moyen dangereux pour les personnes, de bâtiment, véhicule) il n'y a pas lieu d'intervenir dans les quartiers à forte concentration de population suivant le ramadan, pour relever un tapage, contrôler un regroupement de personnes rassemblées après le coucher du soleil pour s'alimenter.

Monsieur le Directeur demande à tous les personnels de la DDSP de **faire preuve de discernement en la matière, afin d'éviter qu'un manquement aux règles de confinement ne dégénère et provoque un trouble supérieur de violences urbaines.**

L'État se couche devant l'islam.

Une telle trouille de nos politicards fait honte aux Français.

Avons-nous affaire à des ordures ou à des fake news ?

Des médecins tentent de sauver leurs patients en train de crever du virus chinois. Et cela dérange le Conseil national de l'Ordre. Alors des docteurs comme Denis Gastaldi et Jean-Jacques Erbstein, qui se battent contre le virus de Wuhan dans les secteurs de Morhange et Créhange en Moselle, sont menacés de procédures disciplinaires.



Leur crime ?

Osez soigner avec ce qui paraît en ce moment une des meilleures thérapies : l'antibiotique azithromycine et zinc.



Intolérable.

« Le Conseil national de l'Ordre des médecins rappelle fermement à l'ensemble des médecins qu'en cette période de vulnérabilité particulière et face à l'inquiétude de nos concitoyens, leur parole prend un sens encore plus important.

[...] Le Cnom a informé l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé de ces protocoles qui s'inscrivent en dehors de la législation en vigueur et en tirera, le cas échéant, les conséquences. »

L'avocat messin des praticiens, Me Thomas Hellenbrand, parlant en son nom, critique ce « Conseil de l'Ordre qui n'a rien dit aux médecins ayant relayé pendant des semaines la communication mensongère du gouvernement sur les masques», ce Conseil, demeuré muet face aux médecins médiatiques, aux infectiologues administratifs comme Salomon, aux bureaucrates de la santé comme Véran qui nous accablent de bobards depuis plus de 40 jours. Nous n'avons pas entendu le Conseil de l'Ordre critiquer les gestes barrières à la con – rappelez-vous, pas besoin de masque, il suffisait d'éternuer dans son coude – et le voilà qui se permet de menacer ceux qui sont sur le terrain, qui se débrouillent avec les moyens du bord. « C'est hallucinant de leur dire à eux de se taire », dit Me Hellenbrand.



Il ajoute que les médecins, en faisant des ordonnances azithromycine – zinc, « utilisent seulement des médicaments qu'ils ont le droit de prescrire pour lutter contre les maux de leurs patients. On ne peut même pas savoir s'il s'agit du Covid-19 puisqu'il n'y a aucun dépistage. Alors venir prétendre qu'ils utilisent des protocoles interdits, c'est purement et simplement de la diffamation. »

Le Conseil ne s'arrête pas là. Il menace le Pr Raoult d'une

suspension d'activité immédiate parce que ses essais cliniques « *ne respectent pas les procédures officielles* ». Il poursuit, ses « *protocoles de recherches cliniques illégaux* » pourraient « *susciter de faux espoirs de guérison* ».

C'est certainement pour cela que l'armée fait des réserves de chloroquine!

Vaut-il mieux mourir sans espoir ou avoir celui de guérir ?

Didier Raoult risque jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Big Pharma à la manœuvre ?

Avons-nous affaire à des ordures ou à des fake news ?

Les ministres, les experts, les crétins de LREM et C°, nous menacent et nous devrions la fermer ?

Combien sommes-nous à nous demander dans quel but ce gouvernement, ce Président cajolent les musulmans et nous refusent des soins simples ?

Que ce soit chez les forces de l'ordre ou chez les médecins, je suis certain qu'il y a nombre de personnes prêtes à entrer en résistance à l'intérieur des institutions.

Adhérer au devoir de désobéissance est un merveilleux réflexe quand l'avenir est en jeu.

Mesdames, Messieurs, à vous d'entrer dans la partie.

Marcus Graven